



منظمة الأغذية
والزراعة
للأمم المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food
and
Agriculture
Organization
of
the
United
Nations

Organisation
des
Nations
Unies
pour
l'alimentation
et
l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная
организация
Объединенных
Наций

Organización
de las
Naciones
Unidas
para la
Agricultura
y la
Alimentación

TRENTIÈME CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO POUR LE PROCHE-ORIENT

Khartoum (République du Soudan), 4-8 décembre 2010

L'adaptation au changement climatique et son atténuation: Nouvelles initiatives et point de la situation en ce qui concerne l'agriculture, les forêts et les pêches

Table des matières

	Paragrophes
I. INTRODUCTION	1 - 2
II. CHANGEMENT CLIMATIQUE – MENACES POUR LES BASES DE LA PRODUCTION ALIMENTAIRE AU PROCHE-ORIENT	3 - 7
III. ACTIVITÉS ET INITIATIVES DE LA FAO VISANT À FAIRE FRONT AUX MENACES DU CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS LA RÉGION	8 - 16
IV. LA VOIE À SUIVRE	17 - 27

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires.

La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse www.fao.org

I. INTRODUCTION

1. Le changement climatique apparaît comme l'un des plus grands défis de ce siècle. Le Proche-Orient, où des ressources naturelles limitées sont soumises à des pressions considérables, est l'une des régions les plus vulnérables du monde à toute augmentation de la fréquence et de l'intensité des événements climatiques extrêmes.

2. Or, les conditions climatiques sont appelées à s'aggraver dans la région au cours des décennies à venir. On sait que, vers la fin du siècle, les températures pourraient s'accroître de 4° à 7°C dans la plus grande partie de la Péninsule arabe et dans certaines zones du sud de la République d'Iran et de 3° à 6°C dans la région méditerranéenne¹. Parallèlement, les scénarios climatiques indiquent une probable diminution des précipitations². Le changement climatique entraînera aussi une élévation du niveau de la mer et menacera les zones côtières, avec des risques accrus d'inondation et d'érosion côtière, ce qui dégradera les écosystèmes naturels. Les menaces qui font peser le changement climatique sont de nature à compromettre la sécurité alimentaire dans la région et à détériorer les moyens d'existence d'une grande partie de la population.

II. CHANGEMENT CLIMATIQUE – MENACES POUR LES BASES DE LA PRODUCTION ALIMENTAIRE AU PROCHE-ORIENT

3. Il est fort probable que les ressources en eau seront hautement vulnérables face aux effets annoncés du changement climatique dans une région où le manque d'eau se fait déjà cruellement sentir³. On pense qu'en raison de la hausse des températures et de la baisse des précipitations, le ruissellement diminuera de plus de 40 pour cent vers la fin du siècle dans les zones côtières méditerranéennes⁴ que les sécheresses graves, qui sont déjà un problème préoccupant dans la Région, pourraient devenir plus fréquentes, aggravant la dégradation des sols et la désertification. Il est aussi à prévoir que le changement climatique aura des effets sur le débit des eaux de surface, et notamment sur des grands bassins partagés qui sont le Nil et le Tigre et l'Euphrate. En raison de la réduction des possibilités de reconstitution des aquifères, et de l'intrusion de l'eau salée le long des zones côtières, le changement climatique peut aussi mettre en péril les nappes souterraines⁵. Une consommation d'eau accrue ajoute encore aux risques.

4. La production agricole dans la région se ressentira vraisemblablement du changement climatique, à cause surtout de la modification du régime des températures et des précipitations. Une récente étude menée au Maroc analyse, en fonction de deux scénarios différents, l'impact du changement climatique sur 50 cultures dans six zones agro-écologiques⁶. L'étude prévoit que la perte de rendement pour le blé et l'orge non irrigués dans une zone écologique favorable atteindra plus de 15 pour cent d'ici 2050; dans le cas de la betterave sucrière dans une zone favorable et de l'orge dans une zone écologique intermédiaire, la baisse de rendement dépassera 30 pour cent d'ici 2050. Outre la modification des températures et des précipitations, les événements

¹ GIEC 2 007a. *Changements climatiques 2007- Les éléments scientifiques*. Contribution du Groupe de travail I au quatrième rapport d'évaluation du GIEC

² FAO. 2 009a. *Climate change in the Near East and North Africa region*. Document technique établi par Kanamaru, H. pour l'Atelier FAO/WorldFish. Le Caire (Égypte) (anglais uniquement)

³ La moyenne annuelle des ressources hydriques internes renouvelables par habitant dans la région représente environ un dixième de la moyenne mondiale même en tenant compte de la haute variabilité des ressources hydriques disponibles selon les pays de la région.

⁴ GIEC 2007b. *Bilan 2007 des changements climatiques. Contribution des groupes de travail I, II et III au quatrième Rapport d'évaluation du GIEC (tel que cité par la FAO, 2009a)*.

⁵ ONU. 2009. *Adaptation to climate change in the Arab region*. Document à usage interne édité par A. Haddad, pour la neuvième réunion sectorielle LEA-ONU. (PNUE) sur la base de contributions des institutions de l'ONU. Le Caire (Égypte)

⁶ Gommès, R., et al. 2009. *Morocco study on the impact of climate change on the agricultural sector: Impact of climate change on agricultural yields in Morocco*. FAO, Gouvernement marocain, et Banque mondiale. (en anglais)

climatiques extrêmes et l'élévation du niveau de la mer sont également de nature à aggraver les risques qui pèsent sur l'agriculture dans la région.

5. Le changement climatique devrait également entraîner une modification de la répartition des espèces de poisson marines et dulcicoles. L'élévation du niveau de la mer, l'acidification de l'océan et les modifications dans les ressources en eau auront des effets négatifs sur les écosystèmes, y compris les récifs coralliens, les terres humides, les cours d'eau, les lacs et les estuaires. Le risque accru d'invasions d'espèces et de propagation des maladies transmises par vecteur sont également des sujets d'inquiétude⁷. Un récent atelier régional de la FAO sur l'approche écosystémique pour une pêche responsable a permis de déterminer les effets probables du changement climatique sur la pêche et l'aquaculture au Proche-Orient. Les effets les plus probables sur la composante biophysique des pêches de capture concernent notamment le cycle de vie et le recrutement des poissons et les modifications de la structure de l'habitat; pour l'aquaculture, les dangers résideront dans la qualité de l'eau, les marées rouges et les événements climatiques⁸.

6. Les effets potentiels du changement climatique, notamment le stress hydrique, des événements climatiques extrêmes plus fréquents et l'érosion côtière augmenteront aussi la pression à laquelle les forêts et les parcours de la région seront soumis, avec pour conséquence une aggravation de la dégradation des sols et de la déforestation⁹. Si l'on ajoute à cela la probabilité de réactions humaines marquées, la pression exercée sur les écosystèmes sera telle que, compte tenu de la fragilité de l'environnement dans la région, ceux-ci auront du mal à résister. Le changement climatique devrait aussi entraîner le déplacement des habitats des espèces locales, accroître les risques de feux incontrôlés et renforcer le risque d'extinction d'espèces. Il y aura aussi un risque de dégradation de la santé des forêts, comme en témoignent les récentes invasions de parasites dans les forêts du Liban, du Maroc et d'Arabie saoudite.

7. Les changements climatiques auront aussi un impact majeur sur l'élevage car la fréquence accrue des sécheresses aura des effets dévastateurs sur la santé des troupeaux et sur la conservation des ressources naturelles. De plus, le stress thermique et les inondations renforceront sans aucun doute la probabilité des maladies animales transfrontières (fièvre de la vallée du Rift et fièvre catarrhale du mouton, notamment). Or, on assistera dans le Même temps à une augmentation de la demande de produits d'origine animale dans la région, à savoir que la production animale devrait occuper une place croissante dans la production agricole totale, pour atteindre 45 pour cent d'ici à 2050¹⁰.

III. ACTIVITÉS ET INITIATIVES DE LA FAO VISANT À FAIRE FRONT AUX MENACES QUE FAIT PESER LE CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS LA RÉGION

8. La FAO s'est penchée sur la question du changement climatique dès les années 80. En décembre 1993, elle a organisé une consultation d'experts intitulée " Changements du climat et production agricole: Effets directs du changement des processus hydrologiques et physiologiques des végétaux". Cependant, ce n'est que depuis cinq ans environ que la question retient l'attention de la communauté internationale. De plus en plus, la FAO s'intéresse à la façon dont le changement climatique affecte la sécurité alimentaire et à ce qui peut être fait pour atténuer ses effets.

⁷ FAO RNE. 2009. *Concept note for a regional multi-disciplinary project on climate change for the Near East region*. Document de travail interne établi à partir d'un projet de M. E. Balgis. Le Caire (Égypte) (en anglais)

⁸ FAO RNE. 2010. *Draft workshop proceeding: Adapting to climate change: the ecosystem approach to fisheries and aquaculture in the Near East and North Africa region*. Projet de document de travail interne en date du 15 avril 2010. Le Caire (Égypte). (en anglais)

⁹ FAO. 2010. *Assessing the risk and vulnerability to climate change for the forestry and range sectors L'agriculture du Proche-Orient à l'horizon 2050: Perspectives et enjeux in the Near East*. Document de session, Commission des forêts pour le Proche Orient – dix-neuvième session. Hammamet (Tunisie). (anglais)

¹⁰ FAO. 2008. *L'agriculture du Proche-Orient à l'horizon 2050: Perspectives et enjeux*.

9. La FAO a tenu compte de cette nouvelle menace qui pèse sur la sécurité alimentaire, et d'autres problèmes d'apparition récente, jusque dans sa nouvelle restructuration interne; la Division du climat, de l'énergie et des régimes fonciers a été créée ainsi qu'un nouveau département, le Département de la gestion des ressources naturelles et de l'environnement, qui s'occupe des questions de changement climatique et d'environnement. Un Groupe de travail interdépartemental sur le changement climatique a été mis en place, avec la participation de toutes les unités intervenant dans ce domaine. Des groupes de travail pluridisciplinaires ont aussi été constitués dans les bureaux décentralisés de l'Organisation afin de répondre aux besoins des États membres de manière plus cohérente et mieux intégrée.

10. Le Bureau régional de la FAO pour le Proche-Orient s'est intéressé de près à la question du changement climatique et a mené toute une gamme d'initiatives et d'activités dans ce domaine. Pour donner suite aux conclusions de la vingt-neuvième Conférence régionale pour le Proche-Orient, tenue en mars 2008, la FAO a décidé de faire du changement climatique un domaine prioritaire d'actions coordonnées et créé un Groupe de travail pluridisciplinaire chargé de mettre en œuvre un programme destiné à faire front au changement climatique dans la région.

11. Le groupe de travail est constitué de fonctionnaires spécialisés dans l'agriculture et la sécurité alimentaire, les forêts, la pêche, la production et la santé animales, les ressources en eau, et la production agricole et la protection des cultures. Les membres du groupe sont en rapport avec leurs collègues de la FAO dans la région, notamment avec les bureaux sous-régionaux, les bureaux de pays et le personnel travaillant sur des projets. Le premier Forum sur le changement climatique au Proche Orient a été organisé en novembre 2009, à Rome, en collaboration avec la Banque mondiale, le PAM et le FIDA et avec la participation du PNUD. Ont également assisté à ce forum, qui était centré sur les mécanismes financiers et la coopération régionale, des États membres de la région, des représentants de mécanismes de financement agissant dans le domaine du changement climatique ainsi que d'organisations régionales de recherche et développement. Un deuxième Forum sera organisé au premier trimestre 2011.

12. Le premier Forum sur le changement climatique dans la région a réfléchi à des activités clés, à des mécanismes de financement potentiels et à la coopération régionale, jetant les bases d'un programme de financement des mesures à prendre dans le secteur agricole. Le forum a précisé les sous-secteurs où il était urgent d'intervenir (gestion des terres et des eaux, systèmes de culture, gestion des parcours et des forêts) et élaboré un projet de collaboration. La FAO a participé activement à la neuvième réunion sectorielle "ONU-Ligue des États arabes" (juin 2009), qui a mis l'accent sur le changement climatique et s'est conclue par un accord aux termes duquel les institutions spécialisées de l'ONU et de la Ligue des États arabes travailleront en concertation à une évaluation de la vulnérabilité face aux effets du changement climatique sur les ressources en terres et en eau.

13. En novembre 2009, la FAO a organisé en Égypte, avec le concours du World Fish Center, un atelier régional consacré à l'approche écosystémique de la pêche et de l'aquaculture. Outre la priorité accordée aux questions de biophysique, l'atelier s'est intéressé aux effets secondaires du changement climatique sur les pêches de capture et l'aquaculture s'agissant du bien-être des populations et de la gouvernance. Il a aussi défini des stratégies d'adaptation et analysé les capacités d'intervention. Il a notamment recommandé qu'un soutien plus conséquent soit apporté aux activités visant à déterminer les déficits de capacité d'exécution au niveau des pays, des bassins versants et de la région, aux mesures destinées à remédier au manque généralisé de données fiables sur les pêches de capture, et aux activités de renforcement des capacités et de partage de l'information.

14. Lors de la dernière session de la Commission des forêts et des parcours pour le Proche-Orient, qui s'est tenue en Tunisie en avril 2010, la FAO a organisé une manifestation parallèle sur les forêts et le changement climatique. Une analyse régionale portant sur les forêts et le changement climatique, la gestion des écosystèmes forestiers au Maroc et les aspects socio-économiques des effets du changement climatique sur les forêts y a été présentée. La nécessité

d'améliorer le flux de l'information et la coordination entre les organes nationaux a été soulignée durant les débats. Les experts ont par ailleurs conclu qu'il fallait impérativement attirer l'attention des négociateurs sur le rôle positif que les forêts peuvent jouer dans l'adaptation au changement climatique et son atténuation.

15. Au niveau national, la FAO et la Banque mondiale ont mené une étude sur les effets qu'aurait le changement climatique sur l'agriculture marocaine d'ici la fin du siècle. La FAO et d'autres organismes des Nations Unies apportent aussi un soutien à l'exécution, en Égypte et en Jordanie, d'un programme conjoint sur la gestion des risques du changement climatique, un programme qui vise à aider des pays du monde entier à réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement en dépit du changement climatique. En Égypte aussi, la FAO participe activement à la formulation et à l'élaboration d'un programme de coopération technique dont l'objectif est de mettre en place un système de suivi très complet qui permettra d'obtenir des prévisions fiables sur les effets de l'élévation du niveau de la mer, provoqué par le changement climatique, sur les sols et les eaux souterraines dans le delta du Nil. Les autres activités et initiatives de la FAO dans la région sont présentées dans le rapport de la sixième session de la Commission sur l'agriculture et l'utilisation des sols et de l'eau (Agriculture and Land and Water Use Commission for the Near East - ALAWUC), sous la rubrique consacrée aux mesures prises par la FAO.

16. Au niveau international, la FAO n'a cessé de réclamer avec force des mesures urgentes pour lutter contre les risques que le changement climatique fait peser sur la sécurité alimentaire. C'est pourquoi, avec d'autres organisations internationales, elle a convoqué en juin 2008, en collaboration avec d'autres organisations internationales, la Conférence de haut niveau sur la sécurité alimentaire mondiale: les défis du changement climatique et des bioénergies. La FAO a par la suite joué un rôle de premier plan, avec le PNUD et le PNUE, dans le lancement du programme REDD (Réduction des émissions causées par le déboisement et la dégradation des forêts dans les pays en développement). Le secrétariat du partenariat REDD+ sera assuré conjointement par l'ONU et la Banque mondiale. Compte tenu de son rôle moteur dans le programme ONU-REDD, la FAO continuera à avoir une action prépondérante dans ce partenariat, avec le PNUD, le PNUE et l'équipe de gestion du Fonds de partenariat pour le carbone forestier (FCPF FMT).

IV. LA VOIE À SUIVRE

17. Le document de réflexion sur le changement climatique et la sécurité alimentaire dans la région du Proche-Orient (« *Climate Change and Food Security in the Near East Region* », en anglais), établi par la FAO en 2009, vise à donner à l'Organisation un rôle clé dans la mise au point d'un cadre au sein duquel seront élaborées des mesures de lutte contre le changement climatique s'agissant des secteurs en rapport avec les questions de sécurité alimentaire. Le document présente huit domaines prioritaires et insiste particulièrement sur l'intégration des mesures d'adaptation et d'atténuation.

18. Le renforcement des capacités a été défini comme fondamental pour s'attaquer aux problèmes du changement climatique dans la région. Les moyens¹¹ manquent surtout dans les domaines suivants: évaluation des effets du changement climatique et de la vulnérabilité, observation et suivi, communication et travail en réseau¹², et détermination et mise en œuvre d'activités pertinentes d'adaptation et d'atténuation. Dans ce contexte, le renforcement des

¹¹ Un rapport de synthèse établi pour la trente et unième session de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique rassemble les opinions et les informations des Parties et des organisations pertinentes. Le rapport confirme les lacunes de capacités. Il souligne la nécessité de renforcer les capacités institutionnelles pour accroître les données disponibles et les compétences techniques aux fins des évaluations intégrées et la nécessité de coordonner les mécanismes au niveau des pays; il observe aussi que les capacités nécessaires pour la formulation, l'analyse et la mise en œuvre de plans intégrés spécifiques sont également insuffisantes.

¹² La CNUCC (2009) signale que l'incapacité à coordonner avec efficacité, qui caractérise les pouvoirs publics et les institutions, fait obstacle à la concertation. Elle fait aussi état des obstacles liés aux politiques, comme l'absence de cadres juridiques et d'environnements porteurs ainsi que l'absence de volonté politique au plus haut niveau, qui empêchent la coordination et une approche intersectorielle.

institutions nationales et des capacités humaines est essentiel; il importe aussi de développer la collaboration entre les institutions nationales et régionales dans le domaine de la recherche et de la formation.

19. Le point de vue et l'expérience des parties prenantes sont importants et ne peuvent être sous-estimés dans l'élaboration des stratégies d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ses effets aux niveaux local et national. Il est apparu évident avec le temps que la prise en compte des divers points de vue dans les processus décisionnels permet non seulement de renforcer la stabilité et la durabilité des mesures mais aussi d'établir des liens clairs entre la formulation des mesures et les avantages obtenus sur le terrain. La FAO est à l'avant-garde dans l'élaboration des méthodes permettant de connaître la situation des principales parties prenantes, de manière tant qualitative que quantitative, s'agissant des effets du changement climatique sur la sécurité alimentaire et, ce qui est fondamental, de la vulnérabilité des populations.

20. Étant donné le haut degré d'incertitude qui entoure les effets probables du changement climatique (il n'y a que peu de données fiables et les modèles de projection sont par définition peu fiables), il est crucial d'améliorer le suivi et l'évaluation scientifiques d'indicateurs qui auront été choisis avec soin. L'évaluation scientifique est la première étape à respecter pour fournir aux décideurs des informations adéquates sur une gestion améliorée des ressources et pour être justes, les évaluations doivent faire l'objet d'un suivi périodique à des niveaux différents. On peut réduire l'incertitude en élaborant des scénarios qui étudient les effets potentiels sur la sécurité alimentaire et les vulnérabilités au changement climatique, ce qui peut ensuite être important pour définir les stratégies à moyen terme. Les connaissances accumulées depuis des décennies par la FAO sur les ressources naturelles, la sécurité alimentaire, les données climatiques et l'élaboration de politiques font que l'Organisation est bien placée pour contribuer, avec ses partenaires internationaux, à l'élaboration d'une réponse cohérente et efficace face aux répercussions possibles des changements climatiques sur la sécurité alimentaire.

21. L'adaptation au changement climatique pose un autre problème dans la région, à savoir l'aptitude des décideurs à comprendre comment les effets du changement climatique au niveau macro se répercutent sur le niveau micro, et à assurer en conséquence l'intégration de tous les secteurs concernés dans l'action nationale. Un soutien à la planification des politiques d'adaptation et un renforcement des capacités institutionnelles sont donc essentiels si l'on veut que soient mis en place des cadres nationaux unifiés et une coordination intersectorielle solide.

22. L'information et la sensibilisation du grand public sont indispensables pour renforcer le sens des responsabilités parmi les décideurs et les collectivités s'agissant du changement climatique et de la conservation de l'environnement, et pour encourager l'adoption d'approches novatrices. La nécessité de sensibiliser l'opinion publique faisait aussi partie des priorités mises en lumière au cours de la neuvième réunion sectorielle entre la Ligue des États arabes et l'ONU¹³.

23. La région doit également trouver le moyen de permettre aux décideurs d'accéder facilement aux ressources qui sont disponibles pour financer les stratégies d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ses effets; les sources comme le Fonds de partenariat pour le carbone forestier de la Banque mondiale, les fonds d'affectation spéciale de la CNUCC et le partenariat REDD+ doivent être mises à contribution si l'on veut mettre en place un programme efficace d'investissement dans les mesures de lutte contre le changement climatique et permettre aux décideurs régionaux de répondre de façon plus efficace et plus rationnelle aux défis que pose la sécurité alimentaire des pays.

24. La maîtrise des stress et des anomalies climatiques dépassant très largement les capacités de réponse des agriculteurs et des populations, il est indispensable de définir une approche intégrée face aux risques de catastrophe nationale, aux différents niveaux de gouvernement. Il s'agira de regrouper l'information existante, de générer de nouvelles connaissances afin de

¹³ LAS-UN. 2009. *Final meeting report draft2: The ninth sectoral meeting between LAS and UN and their specialized organizations on "Climate Change."* Rapport interne de la réunion (en anglais), Le Caire (Égypte).

comblent les principales lacunes et d'analyser les scénarios et les moyens d'action possibles. Il faudra prévoir des systèmes d'alerte rapide, qui sont d'une importance cruciale compte tenu des incertitudes liées au changement climatique. Il faudra aussi mettre au point des méthodes, aux niveaux régional et national, de manière à intégrer le point de vue des parties prenantes pour mieux repérer les populations vulnérables. La FAO a toujours eu un net avantage comparatif lorsqu'il s'agit d'intégrer les divers éléments entrant en jeu, et elle est en mesure de continuer à assumer son rôle de chef de file.

25. L'application de mesures d'atténuation dans les secteurs de l'agriculture et de la foresterie nécessite une plus grande attention de la part des États membres de la région. L'atténuation et l'adaptation sont étroitement liées. L'agriculture, avec les changements qu'elle entraîne dans l'utilisation des sols, est une source importante de gaz à effets de serre, et les pratiques d'atténuation liées à l'agriculture et à la foresterie sont de nature à fournir des co-avantages qui, à leur tour, contribueront à l'adaptation, à la sécurité alimentaire et au développement durable¹⁴.

26. Au cours de l'année qui vient de s'écouler, la FAO a continué de travailler étroitement avec les États membres, individuellement et collectivement, pour essayer de combler ces lacunes et de renforcer la résilience aux effets du changement climatique dans la région. Le plan de travail de la FAO pour l'exercice biennal en cours s'appuie sur les conclusions des activités antérieures et cible les priorités mentionnées plus haut. Le second Forum régional sur le changement climatique et la sécurité alimentaire est en préparation. L'objet du Forum sera de faire le bilan de la situation dans les pays de la région, d'améliorer l'utilisation des mécanismes financiers et des avantages qui peuvent en être tirés, de renforcer la collaboration régionale, et d'apporter un soutien à la formulation et à la mise en application des projets relatifs au changement climatique.

27. Ce n'est que par l'action collective de toutes les parties concernées que l'on arrivera à faire face efficacement au changement climatique. La FAO continuera à jouer un rôle de premier plan en fournissant l'information destinée à sensibiliser les décideurs nationaux aux effets du changement climatique, en renforçant les capacités nationales, en facilitant l'accès aux fonds pour le changement climatique, et en renforçant les programmes d'adaptation au changement climatique et à l'atténuation de ses effets. Les pays ont un rôle décisif à jouer dans l'élaboration et la mise en œuvre des initiatives nationales d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ses effets. Sans leur engagement, les efforts menés aux niveaux régional et mondial seront inutiles. La communauté internationale joue un rôle essentiel dans l'action à mener face au changement climatique dans la région, en particulier via les mécanismes de financement comme le Fonds mondial pour l'environnement, le Nouveau partenariat REDD+, le Fonds de partenariat pour le carbone forestier de la Banque mondiale et le mécanisme pour un développement propre.

¹⁴ FAO. *Anchoring agriculture within a Copenhagen Agreement: A policy brief for UNFCCC parties by FAO* (en anglais).